



- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 – Fax : 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Sécurité et médiation des équipements aquatiques et terrestres de SAINT-LOUIS Agglomération

4. Classification CPV :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
79713000-5	Services de gardiennage
79714000-2	Services de surveillance

5. Critères d'attribution :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique de l'offre	60 %
2	Prix	40 %

6. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n°26-6965 du 20/01/2026.

7. Attribution du marché :

Titulaire :

Paro Sécurité
34 Avenue de Suisse
68110 Illzach



Montant des prestations :

Pour un montant de 11 010,71 € HT tel qu'il ressort de la Décomposition du Prix Globale et Forfaitaire (DPGF) et un montant estimé de 1 644,95 € HT tel qu'il ressort du Devis Quantitatif Estimatif (DQE) du candidat.

Les prestations détaillées dans l'onglet BPU du document financier donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande conclu sans montant minimum et pour un montant maximum de 100 000 € HT sur la durée globale de l'accord-cadre.

Date d'attribution du marché : Mercredi 11 mars 2026

8. Autres renseignements :

Date de signature du marché : Lundi 9 mars 2026

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

9. Date d'envoi du présent avis :

Mardi 24 mars 2026

